

ÉVITER L'ABUS À L'ÉGARD DES PERSONNES ÂGÉES

**Progrès dans la mise en oeuvre du
Plan d'action international de
Madrid sur le vieillissement**

Dr Sergei Zelenev

Nations Unies

Département des affaires
économiques et sociales

Les États membres « sont déterminés à faire davantage reconnaître la dignité des personnes âgées et à éliminer toutes les formes de mauvais traitements, d'abus et de violence »

Article 5 de la Déclaration politique du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

Le Plan d'action de Madrid sur le vieillissement

- Souligne que la promotion et la sauvegarde de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales sont essentielles pour le développement d'une société pour tous les âges
- S'efforce de promouvoir une nouvelle conception de la population en voie de vieillissement, vue comme un défi et une opportunité pour le développement
- Promeut une nouvelle image des personnes âgées, en les considérant comme de puissants facteurs pour la société, luttant contre l'image caricaturale de personnes essentiellement faibles et dépendantes

CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES

2005

- 1 personne sur 10 a 60 ans ou plus
- Population mondiale des personnes de 60 ans et plus : 673 millions
- Les « plus âgés des personnes âgées » représentent 13 % de ce groupe

2050

- 1 personne sur 5 a 60 ans ou plus
- Population mondiale des personnes de 60 ans et plus : 2 milliards
- Les « plus âgés des personnes âgées » représenteront 20 % de ce groupe

Le point de départ du Plan d'action international de Madrid est la reconnaissance que le vieillissement représente bien plus qu'un « défi » ; en fait, il représente une formidable réussite sociale et une étape importante dans le progrès de l'humanité.

Les engagements signés à Madrid établissent une structure indiscutable et pratique pour une adaptation à un monde en voie de vieillissement.

La question de la violence et de l'abus doit être vue dans un cadre de politiques sur une large échelle, liant le vieillissement aux questions du développement

- Dans beaucoup de sociétés, le groupe des personnes âgées comporte un nombre disproportionné de pauvres
- La vulnérabilité et la pauvreté peuvent exacerber la dénégaration des droits de l'homme basiques et aussi limiter les choix et les opportunités pour une vie acceptable
- L'éradication de la pauvreté et la réduction de la violence sont des buts complémentaires pour les droits de l'homme et représentent des éléments importants pour le développement de l'humanité

Les systèmes légaux et de la justice parfois échouent et ne protègent pas efficacement les droits des personnes âgées

- Qu'est-ce qui peut être fait pour soutenir les droits des personnes âgées ?
- Devrait-on adopter une convention internationale spéciale sur les droits des personnes âgées ?
- Les instruments existants des droits de l'homme sont-ils suffisants ?
- Quelles mesures spécifiques sont à notre portée ?

Tant que les besoins essentiels des personnes âgées ne sont pas assouvis et leurs droits respectés, l'abus à l'égard des personnes âgées ne peut être combattu avec succès

- Assurer une protection sociale
- Permettre aux personnes âgées de rester productives, actives et indépendantes
- Reconnaître leur importante contribution aux familles, aux communautés et à la société

Accroissement d'une prise de conscience

- Amener la question de l'abus en plein jour
- Comprendre les circonstances qui peuvent créer un terrain fertile pour l'abus des personnes âgées
- Identifier les auteurs des abus, aussi bien dans les familles que dans les institutions
- Sensibiliser les professionnels qui travaillent avec les personnes âgées

Répondre à l'abus des personnes âgées

- Instituer une base légale pour criminaliser l'abus
- Établir des systèmes de mise en oeuvre
- Créer des programmes pour remédier aux mauvais traitements
- Proposer des programmes pour prévenir l'abus

La dimension sexospécifique

- La féminisation du vieillissement mérite une attention politique spéciale, du fait que beaucoup de femmes dans les pays en voie de développement sont célibataires/vivent seules, analphabètes et ne travaillent pas
- Les femmes âgées font face à un plus grand risque d'abus physique et psychologique, du fait des attitudes sociales discriminatoires et de la non-réalisation des droits de l'homme

Changements dans l'organisation de vie

- 19 % des femmes âgées vivent seules, au lieu de 8 % pour les hommes
- Il est plus probable que ce soient des femmes âgées qui vivent dans des maisonnées de « générations sautées »
- Aux États Unis, 25 % des femmes divorcées, séparées ou jamais mariées de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté

Le plan de Madrid

- Les recommandations établissent un cadre pour une action nationale en vue de politiques et d'une conception de programmes
- A introduit des critères innovateurs d'évaluation
- L'accent sur la qualité de la vie et sur le concept du cours de la vie permet une réflexion intergénérationnelle et une approche holistique dans les décisions politiques

Le plan de Madrid

- Donne un rôle-clé aux Commissions régionales des Nations Unies
- Lie le vieillissement avec l'agenda du développement
- Facilite l'échange de meilleures pratiques en ce qui concerne les politiques sur le vieillissement

Guide pour la Mise en oeuvre nationale du Plan de Madrid

- Pour soutenir le développement de capacités
 - développer des politiques spécifiques à l'âge
 - intégrer les problèmes du vieillissement dans tous les aspects du planning de développement et des décisions politiques
- La capacité nationale de mettre en application des programmes sur le vieillissement dépend d'une combinaison de facteurs dans l'environnement politique et de leurs interactions. Le développement de capacités est basé sur ce qui a été accompli dans un pays dans la création d'un mécanisme national pour la question du vieillissement, incluant la capacité des personnes, des institutions et des sociétés à jouer un rôle, résoudre des problèmes et atteindre des objectifs.

Habilitation des personnes âgées

- L'habilitation des personnes âgées est une dimension cruciale identifiée dans le Plan d'action de Madrid
- L'habilitation et la participation peuvent être de l'ordre économique, social ou politique. Ces deux dimensions vitales sont applicables à différents niveaux : individuels, familiaux, communautaires, nationaux et même mondiaux

Guide de la mise en oeuvre nationale du Plan de Madrid

- Promeut une relation harmonieuse entre le développement et le changement démographique
- A pour but de faire en sorte que la protection sociale soit efficace pour les personnes âgées
- Tient compte du vieillissement de la population dans les politiques de santé
- Explore différents aspects de la provision de soins et de services, dans différents environnements
- Assure l'inclusion sociale et la participation politique des personnes âgées

Examen et évaluation de la mise en oeuvre nationale

- Le Département des affaires économiques et sociales aide les Gouvernements à conduire l'examen et l'évaluation de leurs activités
- A préparé « *Conseils pour l'examen et l'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement : approche participatoire consultative* »
- Ces conseils ont été efficacement mis en application par les Gouvernements et la société civile dans différentes activités de recherche et de suivi des politiques

Les Lignes directives/conseils

- Identifier les parties intéressées
- Passer en revue les politiques nationales en réponse au vieillissement
- Examiner la mise en oeuvre du Plan de Madrid
- Envisager une analyse des informations aux niveaux national, régional et mondial
- Mener un examen et une évaluation consultative avec les personnes âgées

Analyse de la mise en oeuvre

- Qu'est-ce qui a été fait au niveau national depuis la Deuxième Assemblée Mondiale sur le vieillissement ?
- Quel a été l'impact des politiques implémentées sur la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées ?

Examen et évaluation

- On envisage d'examiner et de débattre sur les recommandations et les implications des politiques avec les décideurs politiques et les représentants de la société civile à tous les niveaux
- Les réussites en matière de politiques sur le vieillissement ont été inégales au niveau autant national qu'international
- Une prise de conscience des diverses dimensions du vieillissement et de leur chevauchement sur d'autres questions de l'agenda du développement - incluant les droits de l'homme, la participation et l'habilitation - se développe

Questions soulevées lors de la Commission du Développement social

- Inégalité dans la disponibilité et l'accès à une protection sociale largement répandue dans le monde
- L'établissement de priorités sur les questions du vieillissement au niveau national laisse beaucoup à désirer
- Les gouvernements, dans beaucoup de cas, ont besoin d'un soutien de la société toute entière pour atteindre les objectifs, et doivent rassembler toutes les parties intéressées afin d'identifier les objectifs et les cibles et de mettre en oeuvre les politiques